Régie de l’énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Demande d’intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le mercredi 18 novembre 2026**

Informations générales

Prénom : Eric
Nom : David
Numéro de dossier : R-4359-2026
Courriel : edavid@gbvavocats.com

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : Prévision de la demande

Nature de l’intérêt relatif à ce sujet : Option consommateurs (OC) s'intéresse à la prévision de la demande et aux hypothèses qui la sous-tendent, particulièrement en ce qui concerne la clientèle résidentielle. Ces prévisions déterminent les besoins d'approvisionnement futurs et peuvent avoir des répercussions importantes sur les coûts et les tarifs assumés par les consommateurs.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite examiner les hypothèses sous-jacentes aux prévisions de la demande, notamment celles relatives au contexte économique, à l'évolution des ventes d'électricité par secteur et aux besoins prévisionnels en énergie et en puissance. OC entend porter une attention particulière à la clientèle résidentielle, notamment à l'évolution de sa consommation et à ses besoins à la pointe d'hiver par usage, ainsi qu'aux incertitudes entourant ces prévisions. OC souhaite ainsi s'assurer que les prévisions reposent sur des hypothèses suffisamment robustes pour établir adéquatement les besoins futurs d'approvisionnement et limiter les répercussions économiques d'éventuels écarts sur les consommateurs.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d’expert : Advenant la tenue de séances de travail thématiques, telles que proposées par le Distributeur, OC entend y participer et y poser les questions pertinentes à son intervention. OC prévoit par la suite déposer des demandes de renseignements et formuler ses recommandations dans le cadre d’un mémoire. Si une audience est tenue, OC entend y participer, procéder à des contre-interrogatoires et présenter sa preuve ainsi qu’une argumentation finale.

S’il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l’étude de la demande : OC considère que l'examen du Plan d'approvisionnement 2027-2041 devrait faire l'objet d'une audience publique. Compte tenu de l'importance des enjeux abordés, de l'horizon de planification de 15 ans et des modifications au cadre réglementaire applicable aux approvisionnements, OC estime qu'un processus permettant un examen contradictoire de la preuve est essentiel pour assurer une évaluation rigoureuse des propositions du Distributeur. OC reconnaît l'utilité des séances de travail thématiques proposées, mais considère qu'elles devraient compléter, plutôt que remplacer, la tenue d'une audience publique.

Sujet no. 2

Sujet : Efficacité énergétique et gestion de la demande de puissance

Nature de l’intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse aux contributions anticipées des mesures d'efficacité énergétique et de gestion de la demande de puissance (GDP), particulièrement dans le secteur résidentiel. Ces mesures peuvent contribuer à réduire les besoins d'approvisionnement et les coûts qui en découlent pour la clientèle résidentielle.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite examiner les hypothèses sous-jacentes aux contributions anticipées de l'efficacité énergétique et de la GDP, notamment dans le secteur résidentiel, leur cohérence avec les cibles du PGIRE ainsi que leur prise en compte dans les bilans d'énergie et de puissance du Distributeur. OC entend également s'intéresser aux mécanismes permettant de suivre les résultats obtenus et d'évaluer leur contribution réelle à la réduction des besoins d'approvisionnement.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d’expert : Advenant la tenue de séances de travail thématiques, telles que proposées par le Distributeur, OC entend y participer et y poser les questions pertinentes à son intervention. OC prévoit par la suite déposer des demandes de renseignements et formuler ses recommandations dans le cadre d’un mémoire. Si une audience est tenue, OC entend y participer, procéder à des contre-interrogatoires et présenter sa preuve ainsi qu’une argumentation finale.

S’il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l’étude de la demande : Voir sujet 1.

Sujet no. 3

Sujet : Stratégie d’approvisionnement

Nature de l’intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse aux bilans prévisionnels d'énergie et de puissance ainsi qu'à la stratégie d'approvisionnement du Distributeur, puisque l'évaluation des besoins à combler et les choix de ressources pour y répondre influencent les coûts futurs d'approvisionnement et, par conséquent, les tarifs assumés par la clientèle résidentielle.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite examiner les bilans prévisionnels d'énergie et de puissance, notamment la contribution des approvisionnements existants et l'évaluation des besoins à combler. OC entend également analyser les hypothèses et les choix du Distributeur quant aux sources et aux quantités d'approvisionnement envisagées, ainsi que les coûts et les risques économiques associés. OC considère que la présentation d'ordres de grandeur des coûts prévisionnels est nécessaire pour permettre à la Régie de se prononcer sur la stratégie d'approvisionnement en disposant d'une information économique suffisante. OC souhaite ainsi examiner l'absence d'estimations de coûts dans le Plan ainsi que la demande du

Distributeur visant à mettre fin au suivi réglementaire des coûts d'approvisionnement, compte tenu des répercussions potentielles sur les consommateurs. Enfin, OC entend se pencher sur les modifications proposées à l'encadrement réglementaire des approvisionnements, notamment l'abrogation du Code de conduite du Distributeur et les modifications au Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres, afin d'en évaluer les conséquences sur la transparence et la protection des consommateurs.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Advenant la tenue de séances de travail thématiques, telles que proposées par le Distributeur, OC entend y participer et y poser les questions pertinentes à son intervention. OC prévoit par la suite déposer des demandes de renseignements et formuler ses recommandations dans le cadre d'un mémoire. Si une audience est tenue, OC entend y participer, procéder à des contre-interrogatoires et présenter sa preuve ainsi qu'une argumentation finale.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Voir sujet 1.

Sujet no. 4

Sujet : Fiabilité des approvisionnements et gestion des risques

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse à la fiabilité des approvisionnements en énergie et en puissance ainsi qu'à la gestion des risques et à leur transfert potentiel à la clientèle. OC souhaite notamment examiner les changements méthodologiques proposés par le Distributeur à cet égard et leurs répercussions possibles sur les consommateurs.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite examiner les hypothèses et les méthodes utilisées pour évaluer la fiabilité des approvisionnements, notamment la prise en compte des aléas de la demande et les moyens prévus pour gérer les risques. OC entend également analyser les modifications proposées à l'attestation de fiabilité en énergie (B-0012) afin d'évaluer leurs conséquences sur la gestion des risques et la protection des consommateurs.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Advenant la tenue de séances de travail thématiques, telles que proposées par le Distributeur, OC entend y participer et y poser les questions pertinentes à son intervention. OC prévoit par la suite déposer des demandes de renseignements et formuler ses recommandations dans le cadre d'un mémoire. Si une audience est tenue, OC entend y participer, procéder à des contre-interrogatoires et présenter sa preuve ainsi qu'une argumentation finale.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Voir sujet 1.

Sujet no. 5

Sujet : Coûts évités

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse à la méthodologie d'établissement des coûts évités de long terme en énergie et en puissance, notamment en raison de leur incidence sur l'évaluation économique des mesures d'efficacité énergétique, de GDP et des mesures tarifaires qui concernent la clientèle résidentielle.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite analyser le balisage réalisé par Hatch (B-0029) ainsi que la méthodologie d'établissement des coûts évités de long terme proposée par le Distributeur (B-0011). OC entend également analyser l'évolution des coûts évités par rapport aux valeurs actuellement approuvées par la Régie et apprécier les répercussions potentielles de la nouvelle proposition sur les consommateurs, particulièrement la clientèle résidentielle.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Advenant la tenue de séances de travail thématiques, telles que proposées par le Distributeur, OC entend y participer et y poser les questions pertinentes à son intervention. OC prévoit par la suite déposer des demandes de renseignements et formuler ses recommandations dans le cadre d'un mémoire. Si une audience est tenue, OC entend y participer, procéder à des contre-interrogatoires et présenter sa preuve ainsi qu'une argumentation finale.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Voir sujet 1.